

Réunion du CA – mercredi 11 janvier 2022



Présents :

Sophie, Didier, Isabelle I., Mélanie, Étienne, Laure B., Armelle

Excusée : Isabelle D.

Sommaire

Introduction	1
Adhérents confirmés et débutants	1
Communication	2
Archivage des données de l'association	2
Formation.....	2
Groupes de travail.....	3
Assemblée générale 2022	3
Enfin,	3

Introduction

Sophie demande pourquoi ne pas utiliser le groupe WhatsApp qu'elle a créé pour les échanges internes au CA. Armelle, Mélanie et Didier ne le souhaitent pas. On continue donc de communiquer par courriels classiques via une liste de diffusion interne aux membres du CA.

Adhérents confirmés et débutants

Au 31 décembre 2021, l'ACLP comptait 63 membres confirmés et 61 membres débutants (moins de 3 ans d'expérience professionnelle). Depuis début janvier, nous avons admis 5 nouveaux débutants et un membre confirmé.

Comment toucher des confirmés ?

- > Laure B. propose qu'Isabelle D. conduise des micro-entretiens avec son entourage amical et professionnel pour clarifier ce qui attirerait des correcteurs confirmés à adhérer à l'ACLP.
- > Laure D. donne connaissance de la petite étude qu'elle a menée sur une dizaine d'associations pour savoir quelle différence ils appliquent entre débutants et confirmés. C'est très variable.

Les questions déjà soulevées le sont de nouveau et à nouveau :

— Veiller à rester une association de correcteurs professionnels en exercice ;

- Limiter la proportion de débutants (par modification des statuts ou du règlement intérieur) ?
- Comment accompagner les débutants au mieux ?
- Faut-il limiter l'accès du futur annuaire aux confirmés ?

Les débutants souhaitant adhérer sont de plus en plus nombreux. Armelle réitère son idée de proposer des activités de couveuse (avec la participation de confirmés ?)

👉 cette fois, c'est décidé, lors de la prochaine réunion, le CA se prononcera éventuellement par vote, sur cette orientation à définir. Le CA invite les membres à donner leur avis par mail.

Communication

Flyer

Un document préparatoire a été élaboré : un verso pour les correcteurs, un recto pour les éditeurs ou donneurs d'ouvrage. La trésorerie permettra d'en confier la réalisation à un infographiste (plusieurs membres seront à même de demander des devis).

Isabelle D. a signalé, concernant l'aspect recto verso, que le verso pourrait faire sourciller les donneurs d'ouvrage. Le CA conclut que le texte mis au point est suffisamment lisse et bien loin de faire penser à un tract syndical. La version actuelle du recto verso est maintenue.

Ce flyer pourra être déposé dans des lieux partenaires (agences régionales du livre par exemple) et sur des salons du livre. Nous souhaitons le faire imprimer pour le festival Livre Paris en avril, mais le texte devra rester très général pour que le flyer puisse être réutilisé lors d'autres événements si ce festival n'a pas lieu. Étienne propose de piloter l'ensemble du projet.

Archivage des données de l'association

Nous avons besoin de mettre en sûreté les données qui concernent les finances et ce qui est nominatif. On peut aussi archiver sur support matériel (disque, clé...).

> Didier avait proposé la solution Sharepoint de 100 Go pour 4,99 HT par mois et par utilisateur, avec un espace de partage global de 1 To chez OVH.

> Laure D. propose chez Dedicam : 100 Go pour 22 € par an, stockage et accès aux données par tous les membres du CA aux documents partagés (édition collaborative).

Formation

Perfectionnement en orthotypo

La formation s'est bien déroulée le 11 décembre à Paris dans les locaux de Fontaine ô Livres (FOL). La formatrice, Gudrun Zett, avait mis cette formation au point pour la première fois ; c'était donc un rodage qui pourra s'affiner.

Matinée consacrée à la théorie (elle avait apporté une quarantaine de « codes » typo). Après-midi consacrée à des travaux pratiques pour s'entraîner à distinguer les éléments qui ressortissent à la marche ou aux codes. Onze participants, dont trois par visioconférence.

Un questionnaire a été envoyé aux participants, on attend les réponses.

On aborde la question de la décision en dernière minute de faire participer trois personnes en visioconférence. Dans le cadre du partenariat avec FOL, nous n'avons pas totalement la main sur l'organisation matérielle de la formation. Si cela doit se reproduire, nous poserons mieux les conditions en amont pour éviter ce genre de prise de décision à la dernière minute. La communication à ce sujet a fait défaut. Isabelle I. le regrette.

> Certains participants en présence ont regretté ce format hybride à cause du temps consacré à la mise en place sur le plan technique.

- > Une discussion s'est également engagée sur le délicat équilibre qui existe entre l'ACLF et Fontaine Ô Livres, partenaire de cette activité. L'ensemble des participants étant membres de l'ACLF, la question du tarif proposé par FOL a été soulevée. FOL est agréée pour que les participants puissent utiliser des crédits de leur compte professionnel de formation (CPF). Les membres s'interrogent aussi sur les possibilités d'organiser des formations sans passer par un intermédiaire.
- > Laure B. rappelle que les structures régionales pour le livre (SRL) peuvent être sollicitées pour des locations ou prêts de locaux pour des réunions. Celle de Lyon nous avait déjà fait cette proposition en novembre 2019. Cette formation pourrait donc très bien se dérouler ailleurs qu'à Paris et l'ACLF pourrait organiser elle-même une telle formation dans un local prêté ou à moindre coût.
- ☛ souhait exprimé de reprogrammer une formation orthotypo en 2022 avec Gudrun Zett, pour poursuivre ou reprendre...

Négociier, ça s'apprend

Sophie propose de reprogrammer la formation qu'elle avait suivie : « Négociier, ça s'apprend ». Organisée par l'ACLF le 2 novembre 2020, elle fut dispensée par Stéphanie Horemans en visioconférence : autant pour les débutants que pour les confirmés et à distance. Il faudrait demander à Stéphanie H. de développer (en préparant avec elle) les points suivants : quels sont les différents contenus d'une mission de correction selon les cas ? Comment fixer un tarif pour une mission de correction ? Enfin, aborder des cas pratiques, car l'exemple de la vente d'objets était peu pertinent au regard de notre métier.

La durée envisagée serait 1,5 jour. Prévoir environ 1 500 €.

Développer son activité

On évoque la formatrice Vanessa D., recommandée par Solène B., concernant le sujet du développement de son activité.

☛ pour étudier ces deux pistes de formation et réfléchir au programme de 2022, Étienne prendra contact prochainement avec les adhérents qui s'étaient déclarés intéressés pour participer au groupe de travail formation. Une première discussion pourra ainsi être organisée en visio.

Groupes de travail

Cinq adhérents se sont portés volontaires pour le groupe de travail « formation », le CA s'accorde pour lancer ce groupe dès à présent. Étienne va prendre les choses en main.

Les groupes de travail proposés par le CA sont décrits dans le compte rendu de l'AG 2021 : communication, formation, observatoire du métier, pratiques professionnelles, vie associative et rencontres, gouvernance.

Assemblée générale 2022

Dans le but de réduire le décalage entre la fin de l'année civile et la présentation des bilans, la prochaine AG est fixée à fin mars et se déroulera en visioconférence. La date du samedi 26 est retenue mais reste à confirmer.

Enfin,

que l'année aux trois deux soit émaillée de vos réactions, commentaires et réflexions !